



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1/ Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Herrlisheim – 1, rue d'Offendorf – BP 50735 – 67850 HERRLISHEIM.

2/ Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Serge SCHAEFFER, Maire de Herrlisheim.

3/ Objet du marché : Fourniture d'électricité et de services associés pour la commune de Herrlisheim.

4/ Mode de passation du marché : Marché passé en procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L 2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la commande publique.

5/ Allotissement et nomenclature CPV : Il n'est pas prévu de décomposition en lots.
Nomenclature CPV : 31682000-0 « Approvisionnement en électricité » / 09310000 « Electricité »

6/ Durée du marché : Marché d'une durée de 1 an, renouvelable 1 fois par période d'un an, à compter du 01^{er} janvier 2021.

7/ Dématérialisation de la procédure : Les candidats devront utiliser le profil acheteur de la collectivité, à savoir www.marches-securises.fr, notamment pour :

- ⇒ Télécharger le dossier de consultation
- ⇒ Formuler leurs demandes de renseignements complémentaires
- ⇒ Et déposer leur pli.

8/ Contenu du dossier de consultation : Renvoi à l'article 4 du règlement de consultation.

9/ Date limite de remise des plis : Le lundi 2 novembre 2020 à 12h00.

10/ Durée de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

11/ Voies de recours : Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – BP 51038 – 67000 Strasbourg
Tél : 03 88 21 23 23 / Fax : 03 88 36 44 66 / ✉ : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

12/ Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 28 septembre 2020

Serge SCHAEFFER

Maire